SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

COMMUNE DE LA CHAMBRE

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PPRT

Commune de la Chambre

Réunion CSS ARKEMA – le 4 avril 2023

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Groupe PROCIVIS ALPES • DAUPHINÉ

Caisse des Dépôts

ARKEMA INNOVATIVE CHEMISTRY

la 4C Communauté de Communes du Canton de La Chambre

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

SOMMAIRE

1 - Carte des aléas et logements concernés

2 - Le dispositif d'accompagnement

3 – Etat d'avancement des dossiers au 01 avril 2023

2. Carte des Aléas et logements concernés

>> Le périmètre

Périmètre du PPRT

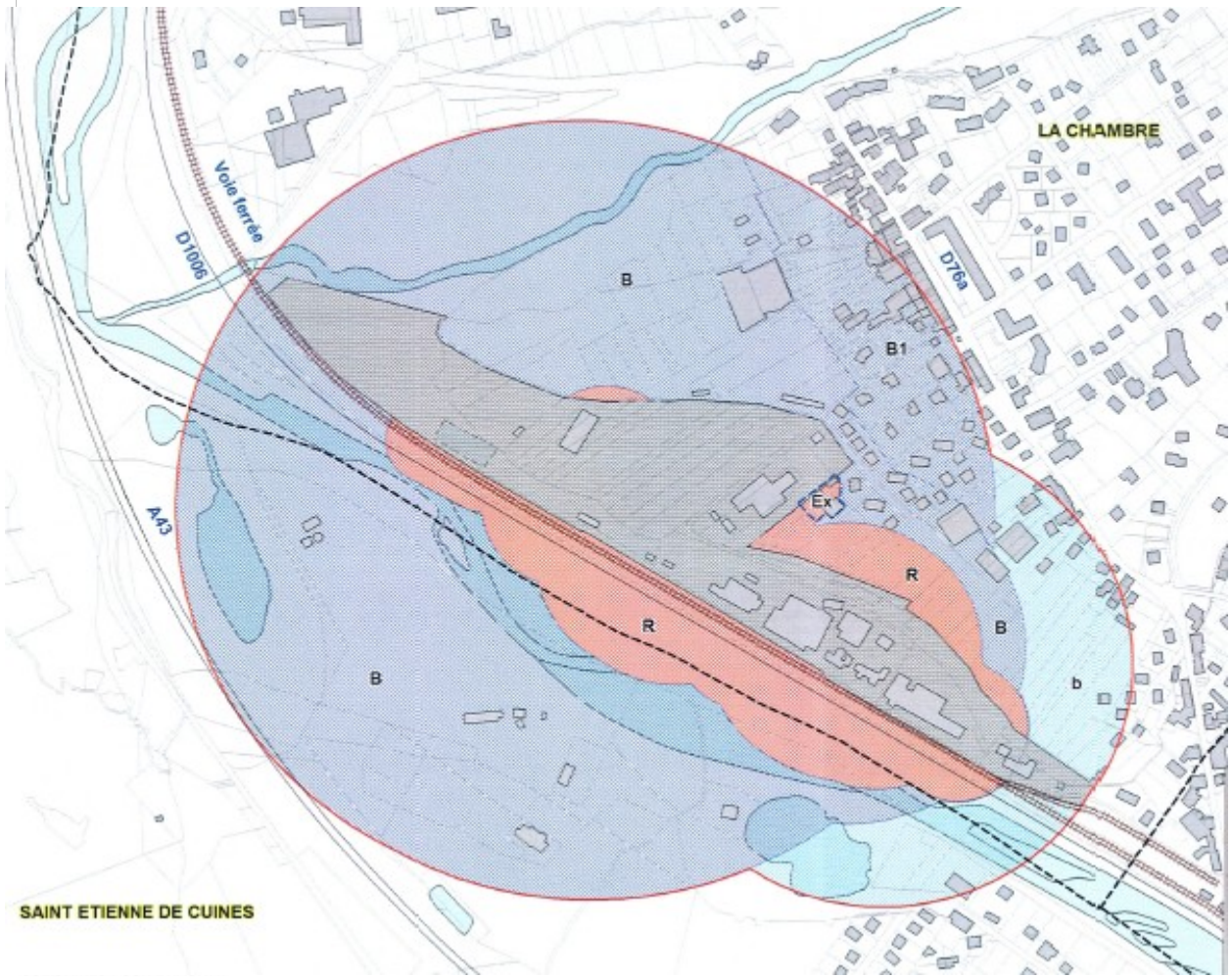

PPRT approuvé
Le 10 juin 2014

ZONE B et B1 concernés par les travaux obligatoires

3 Risques :
surpression
thermique
toxique

2. Carte des Aléas et logements concernés

>> Les logements concernés

44 Logements concernés
par les travaux obligatoire de mise en sécurité en zone B et B1

Logements locatifs et résidences principales

Maison individuelle
Logement s en copropriété

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

2. Le dispositif d'accompagnement

>> Les étapes

Durée prévisionnelle de l'accompagnement : <u>2 ans</u>
Jusqu'au <u>10 juin 2023</u>

ÉTAPE 1 – Prise de contact avec l'équipe Soliha

- Vérifier la localisation du logement
- Informer sur le dispositif d'accompagnement
- Informer sur les modalités de financements des travaux
- Prendre le RDV pour réaliser le diagnostic

ÉTAPE 2 - Réalisation du diagnostic

Diagnostiqueur + technicien expert Soliha

ÉTAPE 3 - Réception du rapport technique et financier

Préconisations travaux et solution financière

ÉTAPE 4 - Réalisation des devis

Soliha vous accompagne dans le choix d'artisans formés pour établir les devis

ÉTAPE 5 - Validation des devis et montage des dossiers de subvention

Soliha vous accompagne dans toutes les démarches

ÉTAPE 6 - Réalisation des travaux

ÉTAPE 7 - Contrôle, réception des travaux et solde du dossier

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

2. Le dispositif d'accompagnement

>> Les modalités financières

Les travaux prescrits par le PPRT doivent obligatoirement être réalisés avant le 31 décembre 2023

<u>Un financement à 90 % des travaux prescrits dans le cadre du PPRT réglementaire :</u>

50%
de subventions directes

25 % industriel

25 % collectivités

40%
Via un crédit d'impôt
Déclaration et versement l'année N+1

40 % Etat

Préfinancement possible par PROCIVIS SAVOIE
Sous conditions

3. Etat d'avancement des dossiers au 01 avril 2023

>> Les diagnostics

75 % de logements diagnostiqués

- **33 diagnostics d'infiltrométrie réalisés avec préconisation de travaux**
- 2 logements en vente
- 1 logement en recherche d'héritiers
- 1 logement vacant très dégradé
- 1 logement appartenant à une société (non éligible au dispositif d'aides)
- 2 logements meublés (non éligible au dispositif d'aides)
- 4 refus de propriétaire

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

3. Etat d'avancement des dossiers au 01 avril 2023

>> Les dossiers en phase travaux

14 logements passés en phase travaux

Comité de suivi et validation technique/financière	Nbre de dossiers engagés	Montant travaux total (selon devis fournis)	Montant des aides directes (50% du coût des travaux)	Avances travaux engagées (70 % des 50% des aides directes)	Montant des 40% de CI (possibilité avance PROCIVIS)
6 commissions	**14** 3 soldés	**88 605,06 €**	**44 127,55 €**	30 889,28 €	35 302,04 €

- 6 logements qui ne passeront pas en phase travaux – refus du propriétaire (maison très dégradée, maison en vente, pas d'intérêt pour le propriétaire …)

- 13 dossiers en attentes dont 2 en cours de devis

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

3. Etat d'avancement des dossiers au 01 avril 2023

>> La répartitions des aides par financeurs

Les subventions directes :

ARKEMA	la 4C Communauté de Communes du Canton de La Chambre	La Région Auvergne-Rhône-Alpes	SAVOIE LE DÉPARTEMENT	
25 %	12,67 %	3,87 %	8,47 %	**44 127,55 €**
22 063, 77 €	**11 181,92 €**	**3 415,47 €**	**7 475,20 €**	

Le crédit d'impôt :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

35 302,04 €

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

L'EQUIPE d'ANIMATION SOLIHA

Chef de projet et d'opération : ***Virginie COING-MAILLET***

Expert technique PPRT : **Laurent ROUDET**

Vos contacts :

Un numéro de téléphone : 06 45 61 34 06

Une adresse mail : v.coing-maillet@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Merci de votre attention

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT